

France-Asie

REVUE MENSUELLE
DE CULTURE ET DE SYNTHÈSE FRANCO-ASIATIQUE

លេខពិសេស អំពីរាជ្យ ធម៌ខ្មែរ

PRÉSENCE DU CAMBODGE

AVEC LES COLLABORATIONS DE

M^{ES} LA PRINCESSE RASMI-SUTHAROT, Eveline PORÉE-MASPERO, de l'École Française d'EXTRÊME-ORIENT, ex-Présidente de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge; Solange BERNARD-THIERRY, de l'École Française d'EXTRÊME-ORIENT, ancien Conservateur du Musée de PHNOM-PENH; CHHAM-CHHOM, de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge; Srin SARIS-YANN, de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge,

ET MM. GEORGE COEDÈS, Directeur honoraire de l'École Française d'EXTRÊME-ORIENT; HENRI MARCHAL, de l'École Française d'EXTRÊME-ORIENT, ancien Conservateur d'ANGKOR; FRANÇOIS MARTINI, ancien Conseiller aux Cultes et aux Beaux-Arts; Guy PORÉE, Pierre BITARD, Pierre GRISON, ERNEST ROBBE, Chef de la Mission Française d'Aide Économique et Technique; JEAN DELVERT, Chef de la Mission Française de Coopération Culturelle; Révérend UK-PREOY, U-KU, MEAS-HAM, A-TITH.

NUMÉRO
SPECIAL

14-115
NOVEMBRE
DECEMBRE

France-Asie

REVUE MENSUELLE DE CULTURE ET DE SYNTHÈSE
FRANCO-ASIATIQUE

DIRECTEUR : RENÉ DE BÉVAL
93, Rue d'Ormay — SAIGON — Tél. : 20.084

10^e ANNÉE

NOV. - DÉC.
1955

114-115

TOME
XII

PRÉSENCE DU CAMBODGE

SOMMAIRE

	Pages
PRESENTATION	315
I	
GEOGRAPHIE	
<i>Présences géographique et humaine.</i> Jean DELVERT, Chef de la Mission Française de Coopération culturelle au Cambodge	321
II	
HISTOIRE	
<i>Présence historique</i>	Pierre GRISON
	329
<i>Chronologie des Rois du Cambodge</i>	332
III	
ARTS	
<i>Symbolisme des temples hindous et khmèrs</i>	Henri MARCHAL, membre de l'École Française d'Extrême-Orient, ancien Conservateur d'Angkor.....
	339
<i>Réflexions sur l'art moderne cambodgien</i>	— id —
	345

<i>Imagerie populaire</i>	SOLANGE BERNARD-THIERRY, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, ex-Conservateur du Musée de Phnom-Penh	351
<i>Angkor, ou l'Univers manifesté</i>	Pierre GRISON	355

IV

ETHNOGRAPHIE

<i>Travaux d'ethnographie au Cambodge</i>	Eveline PORÉE-MASPERO, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, ex-Présidente de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge	363
<i>Cérémonies militaires du Nouvel An</i>	Résumées d'après le Tome I, fasc. I de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge	368
<i>La danse du Trott</i>	GUY PORÉE	371
<i>Les Néak Tâ</i>	Eveline PORÉE-MASPERO	375
<i>Métiers de la forêt</i>	Extraits de textes de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge	379
a) <i>Extraction de la gomme-gutte</i>	Révérènd UK-PRÉOY	382
b) <i>Les chercheurs de ruches</i>	U-KU, àchâr de Pagode	384
c) <i>Capture des martins-pêcheurs</i>	MÉAS-HAM, <i>Chauféay srok</i>	388
d) <i>La chasse aux éléphants</i>	A-TITH, aiguilleur	390
<i>Jeux cambodgiens</i>	M ^{me} CHHAM-CHHOM, de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge	392
<i>Gâteaux et friandises</i>	M ^{me} Srin SARIS-YANN, de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge	395
<i>La cuisine cambodgienne</i>	François MARTINI	399
<i>Quelques recettes de cuisine</i>	Princesse RASMI SUTHAROT	403

V

RELIGION

<i>Le bonze cambodgien</i>	François MARTINI, ancien Conseiller aux Cultes et aux Beaux-Arts...	409
<i>Organisation du clergé bouddhique</i>	— id —	416

VI

LANGUE ET LITTÉRATURE

<i>La langue cambodgienne</i>	François MARTINI	427
<i>Sagesse du Cambodge</i>	SOLANGE BERNARD-THIERRY	436
<i>Le Cambodge à travers sa littérature</i>	— id —	440
<i>Le sens du merveilleux et l'héroïsme dans le Râmâyana cambodgien</i>	— id —	451
<i>Le Roi dans la littérature cambodgienne</i>	— id —	456
<i>Personnages comiques des contes populaires</i>	GUY PORÉE	460
<i>La littérature cambodgienne moderne</i>	Pierre BITARD	467

VII

TEXTES

<i>L'épigraphie cambodgienne</i>	George CÆDÈS, Directeur honoraire de l'École Française d'Extrême-Orient	483
<i>Le Serment des Fonctionnaires de Suryavarman I</i>	Traduction de George CÆDÈS	489
<i>Edit des Hôpitaux de Jayavarman VII</i>	— id —	493
<i>Fragments de la Grande Stèle du Prah Khan d'Angkor</i>	— id —	497
<i>La fondation de Phnom Penh au XV^e siècle, d'après la Chronique cambodgienne</i>	— id —	501
<i>Râmakerti (Extraits)</i>	Traduction de François MARTINI....	505
<i>Ker-Kal, petit traité d'Economie domestique</i>	— id —	510

VIII

FOLKLORE

<i>Proverbes cambodgiens</i>	Traduction du D ^r PANNETIER.....	515
<i>Poèmes populaires</i>	Traductions de SOLANGE BERNARD-THIERRY	517
<i>Légendes</i>	Traductions de SOLANGE BERNARD-THIERRY et François MARTINI	523

IX

ECONOMIE

<i>L'Aide économique et technique française au Cambodge</i>	Ernest ROBBE, Chef de la Mission Française d'Aide Economique et Technique au Cambodge	545
---	---	-----

X

BIBLIOGRAPHIE	549
----------------------------	-----



b) Les chercheurs de ruches

(80.023)

Ruches des grottes de montagne.

La montagne que l'on appelle Bokor est vaste et haute. On y trouve des failles profondes, aux avancées de grosses roches en quatre ou cinq gradins : tout à fait au sommet sont des cavités où les roches forment comme le toit d'une maison. Ces roches ont l'apparence de « perchoirs d'abeilles » à tel point que les abeilles ont coutume de s'y réunir, s'installant à raison de 80 ou 90 « perchoirs ».

Aux mois de *phalkun* (mars-avril) ou *chet* (avril-mai), mois où les pluies ne tombent pas, les hommes exercés à recueillir les ruches pour leur cire ont coutume de se rendre dans cette montagne. Si, auparavant, quelqu'un a pu apercevoir une « roche à abeilles » elle est considérée comme sa propriété, que nul autre n'osera prendre ; mais le fait est très rare. Les récolteurs de ruches des grottes doivent avoir le courage de risquer la mort en cours de récolte, c'est pourquoi le métier est réputé comme très pénible.

Une fois les ruches repérées, on cherche à se réunir à six personnes, qui font leurs recommandations à leurs femmes et enfants : ceux-ci, dès le départ, devront s'abstenir de se couper les cheveux, de se mirer, de s'oindre d'huile ou de se poudrer. Ayant fait ces recommandations, les chercheurs se réunissent et partent. Arrivés aux cavernes, ils arrachent des lianes qu'ils tordent pour en faire un câble long d'environ 200 mètres. Puis ils coupent des arbustes hauts d'une coudée pour les attacher au câble qu'ils suspendront pour aller prendre les ruches dans la faille. Ils ajustent des bois coupés pour en faire trois échelles, la première et la deuxième ayant chacune environ 50 mètres, la troisième ayant environ 70 mètres, soit en tout 170 mètres. On dit la hauteur être telle que, parvenu au sommet de la troisième échelle, lorsqu'on jette un coup d'œil en arrière sur la terre, on voit bœufs et buffles sauvages cherchant pâture au pied du mont à peu près de la grosseur de chiens.

Les échelles faites, on coupe des feuilles bien fraîches pour les *kup*. Ceux-ci sont formés de petits plans de *réam* desséchés, auxquels on met le feu et qu'on enveloppe de feuilles fraîches : cela forme des torches dont on se sert pour enfumer et chasser les abeilles. On en prépare ainsi de quatre à cinq cents.

Ensuite, on cherche un *bungkûoy* et un *trakûot* (1) dont on coupe les têtes pour la cérémonie propitiatoire. On allume des bougies et des baguettes

d'encens, et l'on présente des offrandes en invoquant les divinités gardiennes de la montagne. Si les têtes de *bangkûoy* et de *trakûot* manquaient, les divinités ne daigneraient pas accepter les offrandes, et l'on n'ose s'emparer des ruches avant d'avoir trouvé ces deux animaux.

Au moment du sacrifice, il se produit toujours comme un miracle extrême. Les chercheurs de ruches, allumant bougies et baguettes d'encens, disent à l'unisson ces paroles : « O bienfaiteurs puissants, nos augustes et chers maîtres ! vous qui, maintenant, êtes depuis longtemps gardiens de ces ruches, ô bienfaiteurs ! vous nous avez enjoint de chercher la tête d'un *bangkûoy* et d'un *trakûot*, que nous vous offrons, afin de les échanger contre vos ruches. Nous vous demandons, bienfaiteurs ! de venir vous régaler, et lorsque vous vous serez régalez, de faire venir, de chaque nid, 9 ou 10 abeilles, que nous les voyions ! » Miracle extrême ! A peine ont-ils dit que, soudain, les abeilles s'abattent, nombreuses, sur les offrandes, comme si elles venaient en prendre possession et demandaient aux gens de faire leur récolte. Elles volent se poser le temps d'un déploiement d'ailes, puis se réunissent dans leur vol pour s'en retourner.

Les hommes, ayant observé le comportement des abeilles, s'excitent mutuellement, allument des torches, et montent, à raison d'un homme par échelle placée à chacun des gradins que forment les avancées de roches. Le quatrième gradin se trouve à l'extrémité supérieure de l'ensemble des échelles. Au gradin le plus bas demeurent deux ou trois personnes, dont la tâche consiste à allumer les torches et rassembler les ruches que l'on fait tomber. Ceux qui sont sur les trois gradins se passent les torches les uns aux autres jusqu'à ce que toutes les ruches soient prises.

Tout à fait au sommet, un homme demeure au bord de la faille, rectifiant les erreurs et surveillant le câble de descente ainsi que les torches que l'on fait suivre. Il ne peut être que le frère, le père, ou le fils de celui qui descend, car on craint qu'il ne coupe le câble. Quant à l'homme qui descend, il est solidement lié à ce câble, et des torches fumantes sont attachées tout autour de corps, le protégeant contre les abeilles qui, sinon, le piqueraient lorsqu'il se balance en tous sens autour de l'axe de la corde, jusqu'à ce que toutes les ruches soient prises. Ceci fait, il remonte, jusqu'au bord de la faille, le câble qui sert d'échelle, et redescend les échelles de bois des trois gradins. Tous se rassemblent en bas, ramassent les ruches tombées pour les rapporter à leurs maisons.

Récolte « par enfoncement de chevilles ».

Un autre genre de récolte, que l'on qualifie « par enfoncement de chevilles », se pratique dans de nombreuses localités de la région de Siem-Réap : c'est celle des ruches placées dans les grands arbres qui poussent dans les forêts, ou dans les terrains surélevés proches des villages, sur les digues des rizières. Elles sont l'œuvre des abeilles dites *sarakar*, qui perchent dans chaque arbre à raison de cinquante à soixante essaims. Autrefois, on les appelait « abeilles d'impôt », car parmi les habitants de la contrée, cha-

que famille versée dans la récolte des ruches « par enfoncement de chevilles » devait verser un impôt à l'Etat. Celui-ci ne se rapportait qu'aux arbres poussant dans les forêts et terrains surélevés au nombre de cinquante et plus. Les arbres isolés, ou poussant par deux ou trois, en divers endroits de la forêt, des rizières ou *chamkar* (2), étaient la propriété de ceux qui les exploitaient héréditairement et qui en conservaient pour eux-mêmes la production, ou de ceux qui, les ayant découverts dans la forêt ou ailleurs, en faisaient la récolte à leur gré.

Pour les chevilles, on prend de vieilles souches de bambou au cœur bien dur, on les amincit en pointes aiguës comme la queue d'une anguille ou l'extrémité d'une lance, et longues d'un décimètre et demi, puis on les durcit au feu. Il faut d'abord enfoncer trois chevilles, puis mettre le pied sur la cheville inférieure, tenir la cheville supérieure, et en ficher une autre à distance d'une enjambée, et ainsi de suite par montées régulières. Un bâton étant attaché aux reins par une corde, une main saisit l'une des chevilles, placées dans une bourse liée à la taille par une ceinture, puis s'allonge pour la ficher dans l'écorce de l'arbre. A chaque nouvelle enjambée, on prend le bâton et frappe. On frappe trois coups, pas plus, telle est la coutume propre aux « enfonceurs de chevilles ». Puis on lâche le bâton de la main qui va prendre une cheville dans la bourse, fait encore une enjambée pour poser le pied sur une cheville plus haute, et la main du côté opposé s'allonge pour en enfoncer une nouvelle dans le tronc, comme auparavant. Ce faisant, si l'on repose sur la cheville la plus basse du pied gauche, on s'accroche à la cheville supérieure de la main gauche, si l'on repose sur la cheville la plus basse du pied droit, on s'accroche à la cheville supérieure de la main droite. D'une main, l'on s'accroche, de l'autre, on enfonce : il s'agit de substituer la main qui s'accroche à celle qui enfonce provisoirement dans l'arbre, prend le bâton, et frappe pour enfoncer. Ainsi, l'on se rapproche des branches, jusqu'à ce qu'il ne manque plus que trois chevilles et l'on descend aussitôt, pour attendre le moment de prendre les ruches, moment où l'on enfoncera jusqu'en haut.

Du tronc d'un papayer, ou de quelqu'autre arbre qui, lorsqu'on l'allume en torche et le frappe, produit des étincelles nombreuses, on fait plusieurs rouleaux qui serviront au moment de la récolte. On se réunit à trois ou quatre, se munissant d'une longue corde, destinée à suspendre le récipient où l'on mettra les rayons de miel pour les amener au sol. Les préparatifs étant terminés, on interdit à sa femme de prendre soin de son corps, comme, par exemple, de se couper les cheveux, de se frotter d'huile ou de cire. Une fois sur place, on cueille sept feuilles, que l'on enfonce dans la plus grande des racines sortant de terre : c'est le signe convenu, propre aux gens qui récoltent les ruches.

Durant la montée, si l'on voit quelqu'animal tel qu'un rat, ou n'importe quoi de suspect, alors on doit se coller la poitrine à l'arbre ; car si l'on ne prend pas cette précaution, l'on prétend que quelque *préay* (3) méchant viendra s'insérer sous la poitrine et la pousser, pour amener une chute mortelle.

Les hommes, tous tant qu'ils sont, ne prennent avec eux que leurs frères, père ou enfants, en qui ils ont confiance, de peur que l'un d'eux ne donne du jeu aux chevilles pour provoquer une chute.

Cette récolte ne se fait que de nuit, où l'on allume des torches qui font jaillir des étincelles, jamais de jour.

Ruches ordinaires.

La coutume des gens qui font la récolte des ruches ordinaires est celle-ci :

Arrivés à la saison chaude, ils vont à la recherche des plantes en floraison, dans la forêt ou dans les lieux où il y a de l'eau. S'ils voient des abeilles venues en masse chercher des fleurs, c'est qu'elles vont faire des nids, ou emporter une gorgée de nectar pour nourrir leur progéniture. Patiemment, d'après les allées et venues, ils repèrent la direction de leur vol et se placent sur leur chemin, debout ou montés sur un arbre, pour découvrir les nids. Lorsque ceux-ci ne sont pas assez développés, ils attachent des feuilles aux arbres où elles les ont suspendus, ou, si les arbres sont hauts, en entaillent l'écorce, pour notifier qu'ils s'approprient les ruches, dont nul n'aura le droit de se saisir.

Lorsque les ruches sont vieilles et gonflées de miel, ils montent les prendre. Certains, faisant alors jaillir des étincelles, les prennent de nuit, d'autres se servant alors de torches fumeuses, les prennent de jour. Si l'on fait la récolte de nuit, c'est que les abeilles sont mauvaises : de jour, elles piqueraient, et l'on ne pourrait les prendre.

Certains s'enfoncent dans les grandes forêts éloignées de leur domicile, ou les forêts inondées en bordure du Tonlé-Sap. Ils emportent à la palanche des marmites de riz et construisent un abri provisoire pour le temps de leur récolte en forêt, qu'ils font en nombre plus ou moins grand, l'un d'eux gardant le lieu pendant leurs recherches.

Une autre manière de faire est, aux mois où il y a de l'eau, de chercher au bord du fleuve ou suivant les affluents, dans quelque coin reculé, en circulant en bateau : c'est ce qu'on appelle « piquer à la recherche des abeilles ». Ces abeilles-là, il n'y en a que dans la saison fraîche, ensuite on n'en voit pas qui forment des nids suffisamment importants. Elles volent çà et là, et ne se suspendent que pour reposer leurs ailes, car, en cette saison, il n'y a pas d'arbres en fleurs, et si en quelque endroit il s'en trouve, il est difficile de les découvrir.